#### **POUR VOUS RENDRE AU CRIAVS**

## De Basse-Terre

### En transports en Commun

Descendre à l'arrêt de Lapeyre. Traverser et prendre la rue à droite en direction du concessionnaire CAMA Renault. Continuer sur cette voir jusqu'à l'immeuble NEVADA.

#### En voiture

Sur la Nationale 1, prendre la sortie du Mc Donald's. A l'intersection, prendre à gauche. L'immeuble Nevada est situé à gauche à 300 mètres.

#### De Pointe-à-Pitre

# En transports en Commun

De la Gare Routière au magasin BUT, 10mn. Descendre à l'arrêt de BUT. Emprunter le pont permettant de passer de l'autre côté de la Nationale 1 vers Lapeyre. Traverser et prendre la rue à droite en direction du concessionnaire CAMA-RENAULT. Continuer sur cette voie jusqu'à l'immeuble NEVADA.

#### En voiture

Sur la Nationale 1, emprunter la bretelle Jarry Zone Industrielle. Prendre la première sortie à droite. En face du concessionnaire CAMA-RENAULT, tourner à gauche. Continuer sur cette voir jusqu'à l'immeuble NEVADA.



## **PLAN D'ACCES**

Le CRIAVS partage ses locaux avec L'EAPL (espace d'accompagnement psycholégal). 1er immeuble bleu donnant sur la rue Thomas Edison. Prendre l'escalier de gauche – 2è étage. L'EAPL-CRIAVS est face à vous. (Accès possible par l'ascenseur).







Centre Hospitalier de Monteran - 97120 Saint-Claude Pôle de Psychiatrie Légale

Centre de Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles



**Rue Thomas Edison** 

Immeuble Nevada B- 2ème étage - ZI Jarry -

97122 Baie-Mahault

Tel: 0590, 98, 18, 62/ Fax: 0590, 98, 10, 98

# POURQUOI UN CRIAVS-GUADELOUPE?

Au-delà de révélations médiatiques croissantes de faits de violences sexuelles concourant à en faire un phénomène de société, la loi du 17 juin 1998 relative à la répression et à la prévention des violences sexuelles scelle une préoccupation sociale et politique à l'égard de la prévention et du traitement des auteurs comme des victimes de violences sexuelles.

Nouvelle née de ce texte, la mesure d'injonction de soin, poursuivant un effort de contrôle social et de limitation du risque de récidive, tisse de nouveaux liens entre Santé et Justice, incluant dès lors l'offre de soins ambulatoires dans le champ judiciaire.

La circulaire du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création des centres de ressources interrégionaux précise les rôles et missions nouvellement imputés aux différents acteurs de prise en charge des auteurs de violences sexuelles et propose la création de Centres de Ressources interrégionaux pour les accompagner.

Car la problématique des violences sexuelles- dans sa compréhension comme dans sa prise en charge- s'avère un phénomène complexe, soumettant les professionnels qui y sont confrontés à des questionnements à la fois légaux, éthiques, épidémiologiques, cliniques et émotionnels.

#### A QUI S'ADRESSE LE CRIAVS ?

Le CRIAVS s'adresse à tout professionnel ou institution confronté à la question des violences sexuelles, principalement :

- ✓ Aux professionnels de Santé
- ✓ Aux professionnels de la Justice
- ✓ Aux professionnels de l'accompagnement Social
- Aux professionnels des services éducatifs
- Aux professionnels accompagnant les victimes de violences
- ✓ Aux acteurs de la prévention
- ✓ Aux étudiants et chercheurs

# UNE EQUIPE POUR VOUS ACCUEILLIR ET VOUS ECOUTER :

- Mr Jumet J. Cadre Coordonateur
   Pôle de Psychiatrie Légale
- Dr Lencrerot-Valla A. Chef de Pôle Pôle de Psychiatrie Légale
- Mme Soun A-C. Psychologue
- Mme Judith S. Assistante Sociale
- Une Infirmière IDE
- Une secrétaire Documentaliste

# LES MISSIONS ET OBJECTIFS DU CRIAVS

Ainsi, pour accompagner, coordonner et faciliter les missions de chacun des acteurs concernés auprès des AVS, le CRIAVS-GUADELOUPE a pour missions :

- ✓ Proposer un Centre d'Information et de Documentation spécialisé et intégré dans un Réseau Régional
- ✓ Initier et étayer des réseaux Santé/Justice
- ✓ Offrir un lieu d'écoute et de soutien aux professionnels en charge d'AVS
- ✓ Développer un dispositif de formations et de réflexion pluridisciplinaires spécifiques aux violences sexuelles
- ✓ Participer à la recherche sur l'agression sexuelle, dans son épidémiologie, ses processus et ses prises en charge.

# HORAIRES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI DE 8H à 16H ACCUEIL DU PUBLIC: MARDI ET JEUDI DE 8H à 16H